

Série des modules optionnels

ANI 1101 Accueil et intégration de jeunes handicapés
ANI 1102 Coéducation enfants
ANI 1103 Coéducation adolescents
ANI 1104 Jeunes en difficulté
ANI 2001 Dynamique des groupes
ANI 1105 Éduquer aujourd'hui
ANI 2006 Agent de développement spirituel
ANI 1107 Grands jeux

SOC 1201 Symboles et traditions
SOC 1202 Scoutisme international
SOC 1203 SCOUTISME ET ENVIRONNEMENT
SOC 1204 Scoutisme et parents

GES 2010 Gestion d'un district scout
GES 2042 Gestion des ressources adultes 2
GES 2044 Gestion financière 2
GES 1302 Organisation d'un rassemblement
GES 1303 Règlement des conflits d'adultes
GES 1304 Matériel et équipement
GES 1305 Reconnaissance des bénévoles
GES 1306 La planification dans le scoutisme

TEC 1401 Camping d'été
TEC 1402 Camping d'hiver
TEC 1403 Publicité
TEC 1404 Expression et feux de camp
TEC 1405 Secourisme
TEC 1406 Orientation (carte et boussole)
TEC 1407 Radio amateur et JSLO
TEC 1408 Publier un périodique scout
TEC 1409 Nature: flore et faune
TEC 1410 Scoutisme d'hiver
TEC 1411 Parler en public
TEC 1412 Scoutisme marin



ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA

FORMATION MODULAIRE

Scoutisme et environnement

SOC 1203

Deuxième édition
Juin 2000

Objectifs du module SCOUTISME ET ENVIRONNEMENT

Objectif général

Développer une conscience environnementale favorisant l'éducation à l'environnement des jeunes dans le cadre du scoutisme.

Objectifs particuliers

1. Connaître la relation entre les objectifs du scoutisme et la préoccupation pour l'environnement.
2. Connaître l'évolution du scoutisme mondial et canadien en matière d'éducation à l'environnement.
3. Être capable de mesurer l'impact des activités scoutées sur l'environnement, tout particulièrement le camping.
4. Connaître les comportements compatibles avec la protection de l'environnement en camping, être capable de les faire connaître et de les faire appliquer.
5. Connaître les moyens pédagogiques les plus efficaces pour l'éducation des jeunes à l'environnement.
6. Être capable d'animer auprès des jeunes (groupes d'âge 9-11, 11-14 et 14-17) une démarche d'obtention du Brevet mondial de protection de la nature.
7. Être en mesure de proposer, tant à des adultes qu'à des jeunes, un engagement scout pour l'environnement.

Avertissement

Les documents de l'Association des Scouts du Canada sur la formation modulaire sont destinés à la *formation* des adultes de l'Association. Bien qu'ils fassent référence à des politiques et à des règlements officiels de l'Organisation mondiale du Mouvement scout et de l'Association des Scouts du Canada, ils ne remplacent pas ces politiques et règlements officiels et ne sauraient être interprétés comme tels.

Sommaire

Matière	3
1. Environnement: de quoi est-il question ?	3
2. Environnement et scoutisme: une alliance de longue date ...	3
3. Éduquer au respect de l'environnement	9
4. Le camping comme banc d'essai et comme moyen d'éducation à l'environnement	10
5. Les activités pour les jeunes	20
6. Le Brevet mondial de protection de la nature	22
7. Un engagement scout pour l'environnement	28
Pédagogie	29
Sources et ressources	30
ÉVALUATION	
FORMATIVE	31

Note. Pour alléger le texte et faciliter la lecture, le genre masculin désignant des personnes inclut les genres féminin et masculin.

Ce module de formation scoutée a été conçu à l'usage des adultes de l'Association des Scouts du Canada engagés dans un processus de formation structuré. Il peut être reproduit à des fins de formation ou de documentation pourvu que la source soit mentionnée.

©2000, Association des Scouts du Canada

Note à propos du contenu de ce module

Ce module contient certaines critiques de comportements ou de pratiques qui peuvent encore être en usage dans le scoutisme, et il propose plusieurs restrictions qui pourront sembler très exigeantes. Il n'a cependant pas pour but de modifier radicalement des habitudes du jour au lendemain. Il a été conçu dans une perspective éducative, c'est-à-dire de prise de conscience. L'adulte qui étudie ce module est invité à se référer, tout au long de son apprentissage, à l'objectif général formulé à la page 2.

Quel que soit le langage utilisé, le but recherché est le même: protéger et sauvegarder ce qu'il reste des milieux naturels environnants.

«Le scout est bon pour les animaux», proposait Baden-Powell aux éclaireurs en 1908.

Contenu du module SCOUTISME ET ENVIRONNEMENT

MATIÈRE

1. Environnement: de quoi est-il question?

Lorsqu'on parle de protection de la nature, de protection de l'environnement ou d'écologie, s'agit-il de la même chose ? D'après le Petit Larousse, l'environnement est l'ensemble des éléments naturels et artificiels qui entoure un individu humain, animal ou végétal ou une espèce. Toujours selon le Larousse, la nature est l'ensemble de ce qui, dans le monde physique, n'apparaît pas comme transformé par l'homme; dans des termes plus simples, on parlera d'un champ, d'une forêt, d'un lac ou d'un cours d'eau qui ne semble pas avoir été modifié par l'homme. Par ailleurs, l'écologie est la science qui étudie les relations des êtres vivants avec leur milieu.

Au début des années 70, on parlait de «sauvegarde de la nature» ou de «protection de la nature», alors qu'aujourd'hui les termes les plus répandus et les plus utilisés sont la «protection de l'environnement» et «l'éducation à l'environnement» ou «l'éducation relative à l'environnement» qui a donné l'acronyme ERE. Quel que soit le langage utilisé, le but recherché est le même: protéger et sauvegarder ce qu'il reste des milieux naturels environnants.

2. Environnement et scoutisme: une alliance de longue date

Les origines de la protection de la nature chez les scouts

Le scoutisme se préoccupe d'environnement et de protection de la nature depuis fort longtemps et il a même servi de précurseur à plusieurs mouvements écologiques. La version originale de la Loi scout en témoigne. «Le scout est bon pour les animaux», proposait Baden-Powell aux éclaireurs dans le sixième article. Et il expliquait: «Dans toute la mesure du possible, il les protège de la souffrance et ne tue aucun animal sans nécessité, même s'il s'agit d'une mouche, car c'est aussi une créature de Dieu¹».

¹ *Éclaireurs*, Delachaux & Niestlé, Neuchâtel, Suisse, 1965.

Il est clair que B.-P. a formulé ce principe dans des termes aussi simples que possible afin qu'un enfant qui allait faire sa promesse puisse comprendre. Cette idée fondamentale du scoutisme a cependant été reformulée en termes plus modernes au fil du temps.

En faisant naître chez des millions d'enfants et de jeunes le respect et l'amour de la nature, le scoutisme a largement contribué au développement du grand mouvement mondial en faveur de l'environnement que nous connaissons actuellement.

L'évolution sur le plan mondial

C'est au début des années 50 que différentes associations scoutistes ont publié les premiers documents importants sur la protection de la nature. Ces efforts entrepris au plan national ont été couronnés par la publication, à l'échelle internationale, d'un manuel intitulé *Serve by Conserving*². Ce livre comportait des exemples et des idées d'actions scoutistes dans le domaine de la sauvegarde de la nature.

C'est dans sa constitution actuelle que l'Organisation mondiale du Mouvement scout (OMMS) exprime le plus clairement les idées du scoutisme tant du point de vue juridique que du point de vue pédagogique sur la nature et la protection de l'environnement. L'article II du chapitre 1 portant sur les principes du scoutisme mentionne, en tant que devoir envers autrui, «la participation au développement de la société dans le *respect* de la dignité de l'homme et *l'intégrité de la nature*» (les mots qui nous importent ici sont en italique). Par ailleurs, l'article III, portant sur la méthode scoutiste, indique que les «activités se déroulent principalement en plein air, *en contact avec la nature*». Pour mieux situer ces textes, voir le module SOC 1005 *Principes fondamentaux du scoutisme*.

De 1971 à 1990, la Conférence mondiale du scoutisme a adopté neuf résolutions concernant la protection de la nature. C'est durant cette période, plus précisément à partir de 1972 après la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, que les problèmes d'environnement sont devenus des priorités essentielles sur l'ordre du jour des affaires internationales, ce qui a eu un impact direct sur le mouvement scout dans son ensemble. L'OMMS a produit plus d'une douzaine de publications sur l'environnement durant ces années.

En 1973, l'Organisation mondiale du Mouvement scout s'associe avec le Fonds mondial pour la nature (WWF) en vue de «protéger la nature et l'environnement naturel de l'homme». L'une des premières initiatives résultant de cette coopération consiste à créer un

² *Serve by conserving, The World Problem of Conservation, with special reference to ways and means in which Scouts can help, and are helping, to conserve the Wild-life and Natural Resources of their own countries*, compiled by Jack Cox, 1959, Arco Publications in association with the Boy Scouts International Bureau, Ottawa, 157 pages.

En faisant naître chez des millions d'enfants et de jeunes le respect et l'amour de la nature, le scoutisme a largement contribué au développement du grand mouvement mondial en faveur de l'environnement que nous connaissons actuellement.

La constitution de l'OMMS mentionne le «respect de l'intégrité de la nature» comme devoir envers autrui.

L'OMMS a publié plus d'une douzaine de publications sur l'environnement durant les années 70 et 80.

**Du 1^{er} avril 1990 au
31 août 1991 s'est
déroulée l'Année
mondiale du scoutisme
pour l'environnement.**

brevet mondial de protection de la nature, offert à tous les scouts (voir page 21).

En 1988, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) récompense le mouvement scout pour le travail exemplaire des scouts dans le domaine de la protection de la nature. En 1989, l'organisation d'un atelier avec la participation des responsables de l'éducation du PNUE et de plusieurs représentants du Bureau mondial du scoutisme débouche sur une publication intitulée *Le scoutisme: agir pour l'environnement*.

Du 1^{er} avril 1990 au 31 août 1991 se déroule l'Année mondiale du scoutisme pour l'environnement. Cette année avait pour but de placer sur les questions d'environnement et, notamment sur l'éducation à l'environnement, un accent particulier dans les programmes scouts. Elle a également permis aux scouts de montrer au public dans différents pays l'action et l'engagement du Mouvement dans ce domaine.

En 1991, un «Village mondial de développement» est organisé pour la première fois dans le cadre du jamboree mondial³. Le village était divisé en quartiers correspondant à des thèmes dont les trois principaux étaient la santé, le développement et l'éducation à l'environnement. Ce dernier proposait des activités dans le domaine du recyclage, de la protection de la faune et de la flore, et du reboisement.

Cette même année, l'OMMS met en branle la création d'un réseau Environnement du scoutisme mondial. Ce réseau est destiné à encourager les initiatives des jeunes dans le domaine de l'action en faveur de l'environnement en leur permettant d'exprimer leurs besoins, en les aidant à réaliser leur plan d'action et en leur fournissant le minimum de ressources financières nécessaires au lancement de petits projets.

Après la Conférence mondiale de Bangkok en 1993, des centres scouts d'excellence pour la nature et l'environnement sont mis sur pied. Par ces centres, l'OMMS espère renforcer l'engagement du scoutisme en matière de nature et d'environnement à deux niveaux: la gestion des centres et camps scouts avec des pratiques et des standards écologiques supérieurs, et l'élaboration de programmes et d'activités de haute qualité qui proposeront aux scouts des possibilités attrayantes d'éducation par la nature et l'environnement.

³ Le 17^e jamboree mondial, en Corée.

La préoccupation pour l'environnement dans le scoutisme canadien

La préoccupation environnementale a, au fil des décennies, pris de plus en plus d'importance dans le scoutisme canadien. Si, à l'instar de ce qui se passait dans le reste du monde, on parlait surtout d'activités dans la nature et d'amour des animaux dans les premières décennies (années 10 à 60), lentement le scoutisme canadien a pris le train de la protection de l'environnement à partir des années 70.

En 1973, les Boy Scouts du Canada lancent un programme expérimental de plantation d'arbres, Trees for Canada, qui deviendra au fil des années le symbole national de l'engagement du scoutisme canadien pour l'environnement. En 1995, on plantait le cinquante millionième arbre dans le cadre de ce programme et on calculait que deux millions de scouts canadiens avaient planté des arbres au Canada depuis le début. On note par ailleurs, au milieu des années 70, la publication d'un manuel de camping écologique chez les scouts anglophones⁴.

Pour sa part, le scoutisme francophone commence à manifester une préoccupation pour l'environnement à la fin de la décennie quand, conjointement avec les Guides catholiques du Canada, secteur français, l'Association des Scouts du Canada réédite le fameux manuel *Cibles*, qui avait servi de guide technique à plusieurs générations d'éclaireurs dans les années 50 et 60. Le nouveau *Cibles*⁵, paru en 1979, consacre près de 100 pages à la connaissance de la nature: on y parle notamment des lois qui protègent la faune et de protection des arbres. Dans une autre section, il est question de traitement des déchets et d'éthique du camping.

Dans les programmes qui s'appliquent aux jeunes, on associe de plus en plus la protection de l'environnement et l'éducation à l'environnement au service communautaire: on voit ainsi de plus en plus de scouts planter des arbres et nettoyer des bords de lac ou de cours d'eau.

Il faudra cependant attendre les années 90 pour que l'Association des Scouts du Canada pousse beaucoup plus loin sa réflexion sur l'environnement et propose dans ses programmes un contenu pédagogique à la fois plus étoffé et plus insistant.

En 1991, l'Association offre enfin le Brevet mondial de protection de la nature à ses membres des groupes d'âge 9-11, 11-14 et 14-17. Dans chaque groupe d'âge, les jeunes qui désirent obtenir le Brevet

En une vingtaine d'années, deux millions de scouts canadiens ont planté 50 millions d'arbres dans l'ensemble du pays.

En 1991, l'Association des Scouts du Canada offre le Brevet mondial de protection de la nature à ses membres.

⁴ *21st Century Approach to camping*, Boy Scouts of Canada, Calgary Region.

⁵ *Cibles, Esprit et techniques des scouts et guides*, Novalis, Ottawa, 1979, 384 pages.

En 1993 et 1994, la campagne nationale *Sauvons une espèce en danger* suscite la participation de quelque 4000 jeunes.

doivent réaliser des activités selon trois ordres de préoccupations: prendre conscience, faire prendre conscience, être utile.

En 1993, l'Association lance une campagne intitulée *Sauvons une espèce en danger*, qui connaît un bon succès, surtout auprès des Castors et des Louveteaux. Le bilan de cette campagne, qui a duré un peu plus d'un an, fait état de 190 unités participantes, ayant adopté 23 espèces animales en péril de la faune canadienne. Environ 4000 jeunes ont réalisé des centaines d'activités de protection de l'environnement grâce à cette initiative.

En 1994, l'Association publie *50 Activités en groupe sur l'environnement*, un manuel qui propose des jeux et des grands jeux, des activités de découverte et d'observation, des services, des activités de sensibilisation du public et des projets d'utilisation des énergies douces.

Entre-temps, l'Association a commencé à se pencher sur les pratiques de camping d'hiver. Elle conçoit deux nouveaux programmes: l'Ours polaire pour les jeunes, un programme de formation pour les adultes (avec trois brevets). La protection de l'environnement devient une préoccupation majeure, qui touche à peu près tous les aspects du camping: matériel, transport, alimentation, feux, déchets, etc.

L'orientation actuelle dans l'ASC

***Aventure Camping*, paru en 1996, remet en question bien des pratiques et propose de nombreuses avenues écologiques, inspirées surtout de courants de pensée américains.**

La réflexion se poursuit en 1995 avec la préparation d'un manuel de camping général, qui remet en question bien des pratiques et propose de nombreuses avenues plus «écologiques», inspirées surtout de courants de pensée américains. *Aventure Camping* est publié en 1996. Voici un extrait de ce manuel, illustrant la préoccupation accrue pour l'environnement⁶.

L'environnement n'est pas qu'un thème à la mode, c'est un enjeu d'importance primordiale pour l'avenir de la planète. L'Organisation mondiale du Mouvement scout (OMMS) insiste depuis plusieurs années pour que l'éducation à l'environnement soit manifestement présente dans les programmes scouts.

Certes le scoutisme se préoccupe d'environnement depuis fort longtemps et a même servi de précurseur à plusieurs mouvements écologiques. Mais la préoccupation sociale maintenant très large pour les questions d'environnement a peut-être relégué dans l'ombre ses efforts pour la protection de la nature. Il est vrai aussi que les scouts, en cela reflet des jeunes de leur âge, ont parfois des comportements individuels qui laissent encore place à l'amélioration.

C'est pourquoi les efforts doivent être maintenus et renforcés pour, d'une part, modifier des comportements préjudiciables à l'environnement qu'on

⁶ *Aventure Camping*, pages 18 à 21.

FORMATION MODULAIRE

peut encore trouver chez les scouts comme dans l'ensemble de la population, particulièrement en camping, et d'autre part, montrer davantage l'intérêt réel du scoutisme pour les questions environnementales.

Qu'on le veuille ou non, que l'équipement soit lourd ou léger, qu'on passe une nuit ou plusieurs jours, toute activité de camping a un impact sur l'environnement. C'est que l'environnement est un tout complexe, qui comprend plusieurs éléments interreliés. Toute activité humaine risque d'avoir un impact non pas sur un seul de ces éléments mais sur l'ensemble. Par exemple, couper un arbre peut avoir un effet sur l'état du sol, la qualité de l'air, sur l'aspect d'un lieu...

Voyons plus en détail l'impact du camping sur quelques éléments de l'environnement immédiat. Il est à noter que l'impact peut être presque nul, négatif ou même positif.

Installation du campement. Impact sur le sol (trous, rigoles, tranchées), sur la végétation (plantes et fleurs écrasées, herbe foulée, humus déplacé), sur le paysage (dégradation ou embellissement visuel).

Lavage et déchets. Impact sur l'air (pollution par l'odeur), sur l'eau (variation du taux d'acidité, eutrophisation⁷), sur le sol (modification de la composition chimique), sur la végétation (des substances grasses peuvent abîmer plantes et racines), sur la faune (risque d'ingestion de produits ou d'aliments non appropriés, augmentation des mouches, moustiques et autres parasites pouvant transmettre des maladies), sur le paysage (dégradation visuelle).

Cuisine. Impact sur l'air (pollution par l'odeur), sur l'eau (diminution des réserves potables), sur la végétation (dépôts de gras sur les feuilles et les plantes), sur la faune (attirance des bêtes sauvages, augmentation des mouches, des guêpes et autres parasites).

Feux. Impact sur l'air (fumée), sur le sol (noircissement, modification de la température, fonte de la neige en hiver), sur la végétation (destruction des herbes et des plantes, risque d'abîmer les feuilles à proximité, prélèvement de combustible aux alentours), sur la faune (éloignement des animaux et des insectes), risque de feu de forêt.

Déplacements. Impact sur le sol (érosion due à la circulation fréquente sur les sentiers ou hors sentiers), sur la végétation (herbe foulée, plantes écrasées, branches cassées), sur la faune (perturbation par le bruit, modification des habitats).

Cette énumération fait sans doute ressortir plus d'impacts négatifs que positifs, mais c'est une invitation à agir pour atténuer l'effet négatif de certaines pratiques et même pour s'efforcer d'améliorer l'environnement (impact positif). Par exemple, le lieu du campement peut être déjà dégradé au moment où on s'installe; on peut reboucher des trous creusés par

⁷ Accumulation de débris organiques en décomposition dans l'eau provoquant une prolifération d'algues et la désoxygénation du milieu. La consommation d'oxygène par les algues cause la disparition de plusieurs espèces vivantes.

Qu'on le veuille ou non, que l'équipement soit lourd ou léger, qu'on passe une nuit ou plusieurs jours, toute activité de camping a un impact sur l'environnement.

La lutte pour un environnement plus sain et plus harmonieux est devenue fort complexe. La somme des connaissances requises pour savoir si tel comportement est plus respectueux que tel autre est parfois impressionnante.

d'autres, faire disparaître les ordures abandonnées, nettoyer la berge du cours d'eau avoisinant...

Il est certain que, de nos jours, la lutte pour un environnement plus sain et plus harmonieux est devenue fort complexe. La somme des connaissances requises pour savoir si tel comportement est plus respectueux que tel autre est parfois impressionnante. Tout est lié, tout a une dimension planétaire, le combat pour la protection de l'environnement doit se faire sur tous les fronts, dont celui de l'éducation n'est pas le moindre.

L'éducation scoutie reste néanmoins un cheminement progressif, parfois lent et pas toujours évident. Pour l'environnement comme pour le reste, il faut d'abord connaître et se connaître, savoir évaluer son action et être capable d'élargir progressivement le champ de cette action. Chaque jeune agit à la mesure de ses moyens; l'important pour l'éducateur scout est qu'il prenne plaisir à ce qu'il fait et soit intéressé à poursuivre plus loin.

3. Éduquer au respect de l'environnement

Éduquer au respect de l'environnement, c'est...

- proposer des valeurs qui incitent davantage les jeunes à respecter l'environnement;
- changer soi-même des pratiques individuelles ou des habitudes de vie néfastes pour l'environnement;
- amener les scouts à agir pour changer des situations autour d'eux;
- faire participer les jeunes à des projets qui seront bénéfiques autant pour l'environnement naturel que pour l'environnement humain;
- faire comprendre aux jeunes qu'un petit geste peut devenir un grand geste collectif;
- contribuer à bâtir un monde meilleur pour nous et pour les autres.

4. Le camping comme banc d'essai et comme moyen d'éducation à l'environnement

L'extrait du manuel *Aventure camping* reproduit précédemment conduit à penser qu'il faut surtout commencer par s'interroger sur ce que l'on fait avant de se lancer dans toutes sortes d'activités ponctuelles sans grand lendemain. Celles-ci sont peut-être louables, voire même utiles (planter un arbre par exemple ou nettoyer un terrain), mais si elles n'ont pas de lien direct avec les habitudes de vie ou avec les pratiques coutumières, leur portée éducative s'en trouve beaucoup plus limitée.

Le camping est alors un excellent test de niveau de conscience ou de préoccupation pour l'environnement. Et ce test commence avec les attitudes mêmes des adultes, qui sont les guides et les conseillers des jeunes. L'adulte qui se trouve en camping avec des jeunes partage de longues périodes avec eux, c'est une occasion rêvée de réellement les orienter vers un «respect accru de l'intégrité de la nature», comme le dit la Constitution mondiale du Mouvement scout.

Dans une perspective de formation axée sur l'environnement et l'éducation à l'environnement, nous allons reprendre ici quelques aspects «environnementaux» du camping abordés dans *Aventure Camping*, qui démontrent surtout que tout est lié, que la protection de l'environnement est un tout et que l'adulte éducateur dans le scoutisme doit vraiment développer une préoccupation environnementale globale et permanente s'il souhaite faire vivre un authentique scoutisme aux jeunes sous sa responsabilité.

Le choix d'un emplacement

Certaines zones sont particulièrement fragiles, en hiver comme en été. Les zones où deux environnements distincts font jonction sont à éviter: orée d'une forêt, bord de la route, rivage, ligne supérieure des arbres (là où la végétation cesse de croître en hauteur à cause de l'altitude). Il faut également éviter de choisir un site où on aura à défricher: protection et conservation d'abord!

Si l'on veut réduire au minimum l'impact sur l'environnement, il faut prendre en considération plusieurs facteurs. On choisira un terrain suffisamment surélevé qui pourra absorber et évacuer l'eau en cas de forte pluie. On doit éviter de creuser des rigoles car non seulement celles-ci laissent des traces même une fois rebouchées, mais lors de pluies abondantes elles ne sont pas efficaces. Le couvert végétal devra être bien enraciné et abondant afin de résister au piétinement du groupe de campeurs.

Si l'on campe en grand groupe, il est préférable de choisir plusieurs petits sites de campement. Une petite tente trouvera plus facilement

Le camping est un excellent test de niveau de conscience ou de préoccupation pour l'environnement.

On ne s'installe pas n'importe où, car certaines zones sont particulièrement fragiles.

Si l'on campe en grand groupe, il est préférable de choisir plusieurs petits sites de campement.

un espace qui lui convient sans que l'on ait à couper des arbres ou des arbustes.

Si vous prévoyez camper en grand groupe et avec un matériel imposant, choisissez de préférence un emplacement déjà déblayé ou aménagé, conçu pour le camping de groupe, comme une base de plein air scout!

Une petite note pour les amateurs de camping d'hiver. Si vous utilisez une tente sans plancher, renoncez à utiliser des branches de sapin comme couche isolante. Cette pratique constitue un prélèvement important dans la nature. Utilisez plutôt de la paille que vous aurez achetée dans une ferme.

Une tente qui respecte l'environnement

Une tente de trois ou quatre places cause moins de dommages qu'une tente de six places.

Une tente de trois ou quatre places cause moins de dommages qu'une tente de six places; plus la taille est petite, plus elle offre de souplesse si on veut s'installer dans un boisé touffu. De plus, la dispersion de petites tentes sur un emplacement limite les effets du va-et-vient.

Une tente autoportante est non seulement plus facile et plus rapide à monter, mais elle cause moins de dommages à l'environnement (moins de piquets, moins de trous).

Si votre tente requiert des piquets, il est préférable d'utiliser des ancrages en métal, car ils sont ordinairement moins gros qu'en plastique. On peut aussi fixer les haubans à des troncs d'arbre ou à des branches solides, mais en prenant bien soin de n'endommager ni l'écorce ni les feuilles. Ainsi, on n'aura pas besoin des piquets qui doivent être enfoncés dans le sol et qui abîment le couvert de végétation.

Faire sa toilette

L'utilisation de savon dans l'eau, même s'il est biodégradable, contribue à la pollution.

Quoi de mieux qu'un bon bain après une dure journée dans la nature! La tentation est alors grande de profiter d'une baignade pour faire sa toilette. L'utilisation de savon dans l'eau, même s'il est biodégradable, contribue à la pollution, par effet d'eutrophisation (voir note 7, page 8). Il n'est pas toujours nécessaire d'utiliser du savon: une bonne «saucette» peut très bien débarrasser le corps de ses impuretés et de ses saletés.

Si on préfère le savon, on choisira un emplacement situé à au moins 50 mètres de toute étendue d'eau. On va d'abord s'immerger dans l'eau pour se mouiller complètement, puis on revient déverser sur soi un contenant d'eau pour se débarrasser du savon. On retourne au lac ou au cours d'eau pour un rinçage final.

Pour une lessive qui nécessite du savon, procédez comme pour la toilette personnelle, c'est-à-dire dans un bac rempli d'eau à au moins 50 litres de tout point d'eau. Ne pas utiliser de détergent avec phosphates, c'est criminel pour l'environnement. Évitez de rincer vos vêtements dans le point d'eau, utilisez plutôt votre bac rempli d'eau claire plusieurs fois.

Les déchets

Que faire avec les déchets en pleine nature? Une question simple à laquelle nous sommes tentés de répondre: on les jette à la poubelle. Encore faut-il qu'il y ait une poubelle!

Quand on se trouve en forêt, on pense que la forêt est capable de digérer facilement quelques ordures, surtout l'hiver quand on pense que la neige les fera disparaître. Quelle surprise au printemps!

Certains campeurs croient même que les restes de table ou de nourriture ne peuvent être que bénéfiques, engraisant le sol et nourrissant la faune. De telles attitudes entraînent les comportements les plus préjudiciables à l'environnement. Et quand le plus grand nombre pense ainsi, il n'est pas étonnant de retrouver nos forêts jonchées de toutes sortes de débris, et des animaux malades ou agressifs.

La règle qui devrait guider tout campeur en matière de déchets est celle des quatre R, pour refuser, réduire, réutiliser et récupérer. On **refusera** notamment:

- tous les emballages inutiles;
- les produits nocifs pour l'environnement comme le charbon de bois et les produits en aérosol (chasse-moustiques et déodorants);
- la vaisselle et les ustensiles jetables;
- les produits faits de mousse de polystyrène (styrofoam); ceux-ci accaparent une place démesurée dans les dépotoirs et constituent un poison mortel pour la vie aquatique;
- les piles jetables au chlorure de zinc, à remplacer par des piles alcalines ou rechargeables, qui, même si elles contiennent du mercure et du cadmium, durent plus longtemps;
- les détergents contenant du phosphore ou des phosphates, ainsi que les savons parfumés et colorés;
- le papier hygiénique de couleur (se contenter de papier blanc ou encore mieux de papier non blanchi);
- les canettes non consignées.

Une autre interdiction s'impose au campeur: fumer. Ici, pas besoin d'un long discours sur les méfaits du tabac. On oublie cependant que la cigarette produit aussi des déchets dans l'environnement, constituant même une très grosse menace, car un seul mégot mal éteint peut provoquer un incendie de forêt. Signalons d'autre part que la nicotine est un produit toxique pour la faune (qui par mégarde peut

La règle qui devrait guider tout campeur en matière de déchets est la celle des quatre R, pour refuser, réduire, réutiliser et récupérer.

Le gaspillage de nourriture est une réalité à laquelle trop peu d'adultes dans le scoutisme accordent suffisamment d'attention.

dévoré les mégots) et que, outre la cigarette elle-même, l'emballage fait de carton et de papier d'aluminium est une source de pollution.

Réduire la quantité de déchets est une deuxième consigne tout aussi indispensable. Une bonne partie des déchets se compose d'aliments, de restes de table ou d'aliments avariés. Pour réduire les restes de table, il suffit de consommer tout ce que l'on a cuisiné et qu'on ne peut conserver ou rapporter. Cette manière d'agir s'impose particulièrement chez les jeunes campeurs voraces qui surestiment parfois leur faim et cuisinent des plats en trop grande quantité. Le gaspillage de nourriture est une réalité à laquelle trop peu d'adultes dans le scoutisme accordent suffisamment d'attention.

Le troisième R signifie **réutiliser**. Les restes d'aliments peuvent souvent servir pour un autre repas. Avec un peu d'imagination, il y a toujours moyen de resservir des aliments en les apprêtant différemment: en mélangeant deux restes par exemple ou en ajoutant une sauce.

Récupérer, le dernier R, fait référence à ce qu'on se croit obligé quand même de jeter. Car, même avec les meilleurs efforts du monde, il y aura toujours des déchets. Avant de tout jeter à la poubelle, on se demandera ce qui peut être récupéré en vue d'être recyclé. Le verre, le plastique, le papier et l'aluminium sont des déchets domestiques que l'on peut recycler.

De nos jours, on ne dit plus au campeur de rapporter tous ses déchets pour les jeter, au retour, dans une poubelle, mais plutôt de rapporter ses déchets pour les trier, récupérer tout ce qui peut être recyclé et le porter là où ces détritiques peuvent être traités à cette fin.

Les toilettes

Il est important d'enfouir les matières fécales à une distance d'au moins 100 mètres de toute étendue ou cours d'eau et à une profondeur d'au moins 30 cm.

L'urine ne cause guère d'inconvénient lorsqu'elle est répandue dans la nature, mais on s'interdira d'uriner directement dans l'eau ou à proximité d'une source d'eau potable. De leur côté, les matières fécales sont une cause de pollution visuelle et olfactive, sans compter que les bactéries et parasites qu'elles contiennent peuvent être à l'origine de maladies transmises à la faune et même à l'homme, par exemple la giardiase. Il est donc important d'enfouir les matières fécales à une distance d'au moins 100 mètres de toute étendue ou cours d'eau et à une profondeur d'au moins 30 cm.

Lorsqu'on campe en grand groupe, il faut aménager des latrines communes. C'est un trou que l'on rebouchera après une certaine durée d'utilisation mais certaines conditions d'aménagement doivent être respectées:

- à 100 mètres de toute étendue ou cours d'eau;
- dans un sol perméable qui ne risque pas d'être inondé en cas de forte pluie;

FORMATION MODULAIRE

- à une profondeur correspondant à la couche de végétation sous la couche de surface, soit environ 30 cm; il faut éviter que des animaux viennent y creuser;
- si possible à un endroit où le vent dominant ne souffle pas en direction du campement;
- à l'écart de nids de guêpes ou de fourmilières.

Quelle que soit la forme du trou, on prélève d'abord la couche de surface (gazon, humus), qu'on conserve à proximité et qu'on arrosera au besoin pour y maintenir la vie végétative. On creuse ensuite et on laisse la terre à côté du trou, avec une pelle ou une bêche pour rejeter la terre dans le trou au fur et à mesure, juste assez pour éloigner les mouches et atténuer les odeurs. Pour assurer le confort et l'intimité de l'utilisateur, on construira ou on installera un siège de fortune et on dressera une toile sur une structure simple.

Les latrines devront être rebouchées quand les déchets seront à 8 à 10 cm de l'ouverture du trou. On comblera alors celui-ci et on replacera la tourbe de surface soigneusement pour redonner au milieu son aspect antérieur. Les latrines peuvent accommoder cinq à six personnes pendant quelques jours. Si on reste encore quelque temps ou si on est plus nombreux, il faudra creuser d'autres latrines.

Les latrines ne devraient servir qu'aux déchets humains; on n'y jette rien d'autre, ni papier hygiénique (papier de toilette), ni serviette ou tampon hygiénique, ni restes de table. Le papier hygiénique se décompose moins facilement qu'on le croit, il vaut mieux le brûler. Les serviettes et tampons hygiéniques ne sont pas combustibles, on les conservera dans un sac bien hermétique jusqu'à ce que l'on puisse en disposer.

En hiver, il est plus difficile de creuser des trous dans le sol. Un petit groupe qui campe une ou deux nuit ne risque pas de causer beaucoup de dommage à l'environnement en y laissant quelques excréments mais il aura intérêt à utiliser une toilette portative et à la rapporter pour la vider dans un endroit approprié.

Un petit groupe de randonneurs devront pour leur part creuser des «trous de chat» individuels. Un trou de chat est simplement un petit trou de 15 à 20 cm de profondeur où on fait ses besoins et que l'on rebouche aussitôt.

La cuisine

La cuisine sur feu de bois devrait appartenir au passé. Non seulement les feux de bois causent-ils des problèmes d'environnement (voir la section sur les feux) mais ils sont peu efficaces pour cuisiner.

Le réchaud de camping est l'appareil de cuisson par excellence, mais encore faut-il choisir soigneusement le type de combustible selon son effet de pollution.

Les latrines ne devraient servir qu'aux déchets humains.

La cuisine sur feu de bois devrait appartenir au passé.

C'est quand on lève le camp que l'on peut constater le mieux l'impact d'une installation de camping.

Si on a pensé environnement, si on a pris des précautions, il est probable que le dégâts seront minimes. Mais gros ou petits, il faudra tout de même du temps pour les réparer.

Lorsqu'on parle de cuisine, il ne faut pas oublier l'ingrédient principal que sont les aliments. Il est facile de préparer un menu écologique en respectant les quelques points suivants:

- choisir des produits frais plutôt que des produits transformés (conserves, surgelés ou déshydratés);
- un seul repas de viande par jour suffit, les substituts de la viande sont nombreux: œufs, poissons, fromages, noix, légumineuses...
- refuser le suremballage.

Lever le camp

C'est quand on lève le camp que l'on peut constater le mieux l'impact d'une installation de camping. Une fois la ou les tentes repliées, les sacs à dos refaits, les équipements chargés à bord du véhicule, les déchets brûlés ou ramassés pour être jetés ailleurs, examinons attentivement les lieux en méditant les paroles de Baden-Powell: «*Chaque scout sait que, quand il lève le camp, il y a deux choses qu'il faut qu'il laisse derrière lui: 1. Rien 2. Ses remerciements: à Dieu pour la joie qu'Il lui a donnée et au propriétaire du terrain qui lui en a permis l'usage*⁸.»

Il est plus facile de donner suite à la deuxième partie de cette pensée, car il est pas difficile de remettre des lieux sauvages dans l'état où on les a trouvés sans qu'il ne reste aucune trace de son passage. Et le défi est à la mesure des dégâts que l'on a pu causer: végétation piétinée, trous, branches cassées, rochers noircis par la fumée, feuilles brûlées ou empreintes de gras, fourmilières détruites, habitats fauniques perturbés... La catastrophe!

Si on a pensé environnement, si on a pris des précautions, il est probable que le dégâts seront minimes. Mais gros ou petits, il faudra tout de même du temps pour les réparer. C'est une corvée fort désagréable si on est pressé de partir, alors pourquoi ne pas commencer la veille?

La veille du départ, il est possible d'inonder le coin du feu et de ramasser tous les déchets aux alentours. On se lèvera tôt le matin pour tout remettre en ordre, c'est-à-dire:

- reboucher les trous creusés par les piquets de tente;
- nettoyer soigneusement les coins repas et toilettes;
- replacer les pierres et le couvert de végétation s'il avait fallu les déplacer;
- s'assurer que les cendres de tout feu soient bien éteintes et refroidies (les disperser s'il n'y avait pas de place de feu déjà aménagée);

⁸ *Paddle Your Own Canoe*, 1939, page 51.

- redonner au lieu son apparence antérieure dans la mesure du possible.

En hiver, on tentera d'effacer les multiples empreintes en répandant de la neige partout où l'on est passé. Qui pourra dire qu'il y avait un campement en ce lieu?

Les feux

Historiquement, le feu a non seulement une valeur utilitaire, il a aussi une valeur mystique, proche du sacré. On peut toutefois se demander si, de nos jours, la valeur utilitaire est toujours fondée et si la plupart des feux qui autrefois étaient indéniablement associés au camping ne sont pas devenus inutiles et mêmes nuisibles.

Les feux de bois en plein air sont d'une efficacité douteuse pour réchauffer les gens et ils sont encore plus inefficaces pour faire cuire les aliments si on les compare aux réchauds portatifs actuels.

Le bois est une ressource de plus en plus précieuse et les forêts dévastées ne se régénèrent pas en quelques mois. D'un point de vue environnemental, il est de plus en plus gênant d'abattre des arbres pour les faire brûler aussitôt. Il est même antiécologique de ramasser du bois mort à des fins combustibles, car le bois mort est un milieu de vie pour bien des espèces animales ou végétales (pics, sittelles, champignons et une grande variété d'insectes).

Faut-il donc renoncer à faire des feux en camping? La réponse est oui s'il s'agit d'une pratique quotidienne mais il importe quand même de savoir faire un feu en cas d'urgence ou pour détruire des ordures. Dans le dernier cas, les ordures plutôt que le bois constitueront le combustible.

Si l'on se retrouve dans une situation où l'on doit faire un feu, certaines précautions doivent être prises autant à des fins sécuritaires qu'environnementales:

- dans les terrains aménagés, on utilisera les emplacements de feu déjà prévus, car tout nouveau foyer est source de dommage pour le couvert du sol et le sol lui-même;
- tout feu sera éloigné d'au moins 60 mètres de tout point d'eau pour éviter la pollution;
- on ne fera pas de feu à proximité d'un arbre, près des racines apparentes, près de la végétation ou ailleurs que sur un sol nu;
- on enlèvera toute végétation - racines, branches, feuilles - près du foyer afin d'éviter que le feu ne circule dans le sous-sol en suivant des racines;

Les feux de bois en plein air sont d'une efficacité douteuse pour réchauffer les gens et ils sont encore plus inefficaces pour faire cuire les aliments si on les compare aux réchauds portatifs actuels.

Il est difficile de renoncer au feu de camp, car il s'agit d'une tradition fortement ancrée. Mais cette pratique a été abandonnée dans la plupart des grands jamborees.

Il existe une relation étroite entre les vêtements que l'on porte et la protection de l'environnement.

- on ne se servira pas d'un rocher comme déflecteur, car celui-ci sera recouvert de suie pour plusieurs années;
- seuls les déchets combustibles pourront être jetés au feu; l'aluminium, le verre, le plastique et le styromousse devront être récupérés ou éliminés autrement;
- on utilisera des espèces d'arbres qui produisent peu d'étincelles; éviter le bois vert, le bois flottant et les résineux tels le pins, le sapin et l'aulne;
- quand on n'a plus besoin du feu, on le noiera littéralement et on recherchera les braises sous la boue; on étalera bien la terre après avoir terminé; on passera sa main dans la boue pour s'assurer que tout est bien éteint;
- si on doit faire un feu sur un terrain riche en humus, on creusera soigneusement pour enlever les mottes d'humus et les empiler un peu à l'écart; on creusera jusqu'à la terre et on posera des pierres tout autour du trou. Après usage, on inondera le feu, on enlèvera les pierres et on replacera les mottes telles qu'elles étaient au début. Ainsi, personne ne pourra deviner qu'il y avait un feu à cet endroit.

Le feu de camp traditionnel a-t-il encore sa place dans le scoutisme si l'on considère tous les effets négatifs sur l'environnement et le gaspillage de bois qu'il représente? Car c'est le feu inutile par excellence qui n'a d'autre but que de créer une ambiance favorable à une fête. Il est difficile d'y renoncer, car il s'agit d'une tradition fortement ancrée. Mais cette pratique a été abandonnée dans la plupart des grands jamborees, car souvent les règlements des lieux l'interdisent et il y a un trop grand nombre de campeurs. Pourtant, de grandes veillées et des spectacles mémorables y sont organisés.

Cela dit, on peut admettre qu'un feu de camp de type traditionnel puisse se justifier au terme d'un camp de plusieurs jours si les règles mentionnées précédemment sont respectées et si le bois n'est pas prélevé dans l'environnement immédiat. (Voir le module TEC 1404 *Expression et feux de camp*)

Les vêtements

Nous ne sommes pas portés à associer vêtements et protection de l'environnement. Pourtant une relation étroite existe entre les deux. La plupart des vêtements de plein air sont fabriqués avec des fibres et des tissus synthétiques. Ces matériaux ont d'énormes avantages si on considère leur propriété isolante. Il faut tout de même rappeler que ce sont des tissus faits à base de ressources fossiles, notamment le pétrole, qui se renouvellent beaucoup plus lentement que d'autres ressources naturelles. La laine, le coton et la soie ont encore leur

vertus; pourquoi s'en priver et d'autant plus que ce sont des matières récupérables et recyclables?

Les bottes de marche sont équipées de semelles rainurées et parfois d'un talon plus haut qui renforce la traction. Or, la stabilité que procurent ces semelles se fait au détriment de l'environnement. Ces semelles ont un impact désastreux sur les sols meubles ou en pente ainsi que sur la végétation qu'elles piétinent en profondeur; le dommage est alors directement proportionnel au mordant de la semelle et à la hauteur du talon.

La solution? Choisir des bottes à semelles plates ou légèrement ondulées pour des excursions sur des sentiers battus, sur les routes ou les chemins. Ces chaussures sont d'ailleurs plus confortables que les chaussures à semelles rainurées. Ces dernières restent indiquées pour les terrains qui exigent une meilleure traction, comme les étendues sauvages semées de rocs et de pierres. Il faut alors éviter autant que possible de s'écarter des sols qui offrent une bonne prise. Une fois au camp, on changera ses bottes pour des espadrilles.

Le code d'éthique du campeur écologique

1. Je ne campe que dans les endroits prévus à cette fin là où les règlements locaux l'exigent.
2. Je campe à au moins 100 mètres de tout point d'eau et de tout sentier.
3. Je m'assure que le sol où je plante ma tente est le plus stable possible et sera le moins possible perturbé.
4. Je limite mes déplacements et les va-et-vient en tous sens; j'emprunte si possible les sentiers déjà tracés.
5. Je ne m'aventure pas dans les sentiers à la fonte des neiges ou quand de fortes pluies les ont rendus fragiles.
6. Je ne campe jamais à la jonction de deux milieux naturels distincts, comme la limite de croissance des arbres en montagne.
7. Au-delà de la limite de croissance des arbres, je demeure sur les sentiers et j'évite de marcher sur les plantes.
8. Je ne participe à des excursions en montagne qu'au sein de petits groupes.
9. Je rapporte tous les déchets que je n'ai pu brûler.
10. Je ne cueille jamais de fleurs.

11. Je ne prélève jamais l'écorce d'un arbre.
12. Je ne fais jamais ma toilette, ma lessive ou ma vaisselle dans un cours d'eau.
13. Je ne creuse jamais de rigole autour de ma tente.
14. Une fois installé, je chausse des espadrilles ou des mocassins et je laisse reposer mes bottes de marche.
15. Je ne fais des feux, très petits, que pour brûler mes déchets. Je m'assure qu'ils sont éteints en passant ma main dans les cendres.
16. J'ai toujours quelques litres d'eau potable à portée de main; ainsi, je n'ai pas à me déplacer chaque fois que je veux boire.
17. J'enterre mes excréments dans un «trou de chat» que je rebouche aussitôt et je brûle le papier hygiénique que j'ai utilisé.
18. Je ne reste jamais longtemps au même endroit, sauf s'il s'agit d'un emplacement déjà aménagé.
19. Je n'offre jamais de nourriture aux bêtes sauvages.
20. J'aime la nature, je veux qu'elle demeure intacte, je veux partager ma passion et mon respect.

TEST: Êtes-vous un pollueur en camping?

	Jamais	Rarement	Assez souvent	Toujours	Ne sais pas
1. Jetez-vous vos papiers mouchoirs (Kleenex) n'importe où?	5	4	2	1	3
2. Laissez-vous derrière vous des déchets parce que vous êtes trop occupé pour chercher un endroit où les déposer?	5	4	2	1	3
3. Jetez-vous vos pelures d'orange ou de banane n'importe où?	5	4	2	1	3
4. Laissez-vous derrière vous des déchets, inconsciemment, sans y penser?	5	4	2	1	3
5. Rapportez-vous vos déchets lors des excursions?	1	2	4	5	3
6. Si vous voyez des déchets laissés par d'autres, les ramassez-vous?	1	2	4	5	3
7. Si vous voyez quelqu'un jeter des déchets par terre, êtes-vous prêt à intervenir poliment pour attirer son attention sur le geste qu'il vient de faire?	1	2	4	5	3
8. Participez-vous avec enthousiasme au nettoyage des lieux où vous campez?	1	2	4	5	3
9. Vivez-vous selon le principe: J'essaie toujours de laisser un endroit plus propre que je ne l'ai trouvé?	1	2	4	5	3
10. Honnêtement, êtes-vous un pollueur ou une pollueuse en camping?	5	4	2	1	3

Interprétation des résultats

Plus de 45 points: vous êtes très conscient des problèmes de pollution et vous faites votre part.

De 40 à 45 points: vous vous intéressez à la propreté et à l'aspect de l'environnement.

De 30 à 40 points: vous pourriez faire des progrès.

De 20 à 30 points: vous êtes négligent et contribuez à augmenter la pollution.

Moins de 20 points: vous polluez votre environnement et ne vivez pas un scoutisme très éduquant.

5. Les activités pour les jeunes

Le but des activités «écologiques» dans le scoutisme n'est pas d'enseigner l'environnement aux jeunes mais plutôt de leur faire connaître l'environnement par eux-mêmes comme le veut la pédagogie scout. Comme dans tout autre domaine, l'apprentissage sera progressif et approprié aux capacités des jeunes.

Le manuel *50 activités en groupe sur l'environnement* fournit de précieuses indications en ce sens. On y trouve des activités pour tous les groupes d'âge, regroupées ainsi:

- jeux,
- grands jeux,
- activités de découverte et d'observation,
- services,
- activités de sensibilisation du public,
- activités d'utilisation des énergies douces (vent, eau, soleil).

Le but des activités «écologiques» dans le scoutisme n'est pas d'enseigner l'environnement aux jeunes mais plutôt de leur faire connaître l'environnement par eux-mêmes.

Activités par groupe d'âge

Chez les 7-8 ans (Castors, Hirondelles), l'accent sera mis sur les jeux et les activités de découverte et d'observation.

Chez les 9-11 ans (Louveteaux, Exploratrices), on pourra sensibiliser les jeunes par quelques grands jeux et leur proposer des services à leur portée comme la chasse aux déchets et la plantation d'arbres. On peut également les initier à l'utilisation des énergies douces par quelques bricolages faciles.

Chez les 11-14 ans (Éclaireurs, Intrépides), les grands jeux constitueront le moyen principal d'éducation à l'environnement, sans cependant exclure certaines activités de découverte de la nature et quelques services. Les jeunes peuvent également fabriquer plusieurs appareils amusants fonctionnant à l'énergie éolienne, hydraulique ou solaire.

Chez les 14-17 ans (Pionniers, Pionnières), les activités de connaissance de l'environnement peuvent être plus poussées et plus exigeantes, comme la construction d'une station météo ou l'exploration. Par ailleurs, les jeunes peuvent vraiment réaliser de bonnes activités de sensibilisation du public comme l'enquête sur les comportements, l'enquête sur la pollution et l'animation d'un centre d'information sur l'environnement dans un endroit public.

Chez les 17-21 ans (Scouts-Aînés), l'accent sera mis sur le service communautaire, de préférence en partenariat avec d'autres organisations qui se consacrent à la cause de la protection de l'environnement.

Pour avoir un aperçu plus détaillé des activités mentionnées, on consultera *50 Activités en groupe sur l'environnement*. Un index par groupes d'âge (pages 153 à 157) permet de trouver rapidement les activités les plus appropriées à un groupe d'âge en particulier.

Les brevets de compétences

Les jeunes peuvent obtenir des brevets de compétences dans les groupes d'âge 7-8 ans, 9-11 ans et 11-14 ans. Les exigences pour l'obtention de certains de ces brevets incluent des réalisations reliées à la nature ou à l'environnement. Les brevets sont:

- la bûchette Environnement (Castors)
- la griffe d'Émeraude et la griffe d'Atchoum (Hirondelles)
- le gibier Nature/Environnement (Louveteaux)
- l'icône Nature et Environnement (Exploratrices)
- le repère Nature (Éclaireurs)
- la rubrique Nature et Environnement (Intrépides).

Des occasions spéciales

En plusieurs occasions, les scouts peuvent rendre un hommage particulier à l'environnement et montrer leur volonté de le protéger et de le conserver. Le mois de mai est généralement consacré à l'environnement; une Journée internationale de l'environnement permet à des jeunes sur toute la planète de se solidariser par de multiples projets au cours de ce mois. La Semaine de la Terre et la Semaine de l'arbre sont d'autres occasions de manifester la préoccupation du scoutisme pour l'environnement.

6. Le Brevet mondial de protection de la nature

Le Brevet mondial de la protection de la nature a été lancé en 1974 par l'Organisation mondiale du Mouvement scout en collaboration avec le Fonds mondial pour la nature. Il est diffusé dans plus de 40 pays. Dans l'Association des Scouts du Canada, il peut être obtenu par les jeunes de 9 à 17 ans.

Ce brevet doit être considéré comme un symbole d'engagement et d'implication en vue d'améliorer l'environnement. Comme la plupart des brevets dans le scoutisme, il devra se mériter par des actions concrètes et démontrer une disponibilité à servir: le jeune qui porte le Brevet mondial de protection de la nature sur son uniforme doit savoir que l'on compte sur lui pour respecter davantage l'environnement et inciter les autres à le faire.

Le Brevet mondial de protection de la nature est un brevet d'équipe. Au moins deux jeunes doivent travailler ensemble pour satisfaire aux exigences dans les groupes d'âge 9-11 (étape brune) et 11-14 (étape verte). Chez les Pionniers, c'est tout le poste qui doit réaliser une entreprise particulière.

Panda et fleur de lys

Le Brevet mondial de protection de la nature affiche en avant-plan un panda géant en noir et blanc. En arrière-plan se trouve l'emblème mondial du scoutisme, une fleur de lys de couleur violette. Le contour de l'insigne est également violet, et le fond se présente en brun, vert ou bleu, selon le groupe d'âge.

Le panda géant, une mascotte nommée Chi-Chi, est l'emblème du Fonds mondial pour la nature, une organisation internationale fondée en 1961 pour sauvegarder les richesses naturelles, en particulier la faune et la flore menacées. Le dessin du panda est l'œuvre de l'écologiste britannique Sir Peter Scott.

En plusieurs occasions, les scouts peuvent rendre un hommage particulier à l'environnement et montrer leur volonté de le protéger et de le conserver.

Le Brevet mondial de la protection de la nature doit être considéré comme un symbole d'engagement et d'implication en vue d'améliorer l'environnement.



L'animation de la démarche

La préoccupation pour l'environnement ne va pas de soi, même si on en parle beaucoup. Aussi faudra-t-il d'abord susciter un intérêt. En début d'année, l'équipe d'adultes éducateurs peut présenter aux jeunes le Brevet mondial, en leur montrant l'insigne qui correspond à leur niveau et en expliquant brièvement ce dont il s'agit. On peut insister sur le fait que plusieurs milliers de scouts dans le monde ont déjà obtenu le Brevet et qu'il y a une certaine fierté à faire partie de ce groupe international. Le Brevet mondial de protection de la nature est d'ailleurs le seul insigne mondial scout pour les jeunes, reconnaissant un intérêt et des compétences dans un champ d'action déterminé.

Si les jeunes veulent vraiment démontrer la qualité de leur engagement en faisant quelque chose pour l'environnement, le Brevet mondial de protection de la nature leur offre une occasion en or.

D'autre part, on pourra invoquer le devoir pour tous les scouts, quel que soit leur âge, de respecter et de protéger la nature. Si les jeunes veulent vraiment démontrer la qualité de leur engagement en faisant quelque chose pour l'environnement, le Brevet mondial de protection de la nature leur offre une occasion en or.

Le Brevet est attribué à des jeunes qui se regroupent en équipe. La démarche exige ainsi une volonté commune de participation et les exigences requièrent une certaine préparation. Il ne faudrait pas cependant que la réalisation des activités requises pour l'obtention du Brevet perturbe les activités courantes de l'unité et chambarde la composition des équipes déjà constituées.

Normalement, la démarche ne devrait pas s'étaler sur plus d'un semestre. Il est même souhaitable qu'elle se concentre sur quelques semaines. Bien qu'il soit du devoir des adultes éducateurs de promouvoir ce programme auprès des jeunes, l'initiative doit venir des jeunes eux-mêmes. Dès lors, un adulte pourra encadrer leur démarche, les aider et les encourager au besoin.

Il appartient à l'équipe d'adultes éducateurs de décider si les jeunes ont satisfait aux exigences.

Il appartient à l'équipe d'adultes éducateurs de décider si les jeunes ont satisfait aux exigences. Comme pour les autres brevets, une évaluation permettra aux jeunes de se prononcer eux-mêmes sur ce qu'ils ont fait, même si la décision finale doit être celle des adultes. Il faut quand même que chaque exigence ait été satisfaite, même si tout n'a pas été réussi parfaitement.

La remise du Brevet devrait faire l'objet d'une cérémonie bien spéciale, le plus tôt possible après la décision d'accorder le Brevet. Si possible, on y invitera une personnalité dont l'intérêt pour l'environnement est manifeste et dont la présence soulignera davantage l'importance du Brevet.

Sur l'uniforme

Le Brevet mondial de protection de la nature se porte sur l'uniforme officiel de l'Association des Scouts du Canada. On consultera la

FORMATION MODULAIRE

brochure sur l'uniforme officiel que l'ASC publie chaque année pour connaître l'emplacement exact.

Conditions d'attribution

Le Brevet mondial de protection de la nature s'adresse aux jeunes des branches Louveteaux, Exploratrices, Éclaireurs, Intrépides et Pionniers. Chez les 9-11 ans et les 11-14 ans, au moins deux jeunes doivent s'associer pour satisfaire aux exigences; il n'est pas nécessaire que les jeunes proviennent de la même sizaine, patrouille ou équipe. Chez les Pionniers, le Brevet ne peut être attribué qu'au terme d'une entreprise, c'est-à-dire une activité en poste.

Note sur les «présentations». Quand on demande aux jeunes de faire une présentation à leur unité, cela ne veut pas dire qu'ils doivent faire un exposé. Une présentation peut être effectuée sous diverses formes: sketch, jeu, projection de diapos ou vidéo, exposition avec tableaux, etc.

Groupe d'âge 9-11 ans (Exploratrices, Louveteaux) ÉTAPE BRUNE

Prendre conscience

Les jeunes doivent réaliser une des activités suivantes ou une activité similaire :

- visiter un jardin zoologique, un jardin botanique ou un musée d'histoire naturelle, ou tout autre établissement qui met en valeur un ou plusieurs aspects de la nature, et faire une présentation à l'unité;
- parcourir un sentier d'interprétation de la nature et faire une présentation à l'unité sur ce qu'ils ont appris;
- choisir une espèce animale en péril (mammifère, poisson ou oiseau) et faire une présentation d'au moins 15 minutes sur cette espèce devant l'unité, à l'aide de documents visuels ou écrits, de dessins, d'affiches, etc. (voir *Secrets de jungle*, activité n° 25);
- faire et présenter à l'unité un dessin grand format représentant leur environnement (rues, ruelles, bâtiments, parcs, cours d'eau, champs, services publics, etc.)
- faire une présentation à l'unité sur un insecte (morphologie, mœurs, utilité dans la chaîne alimentaire, attitudes des humains à son endroit, etc.).

Faire prendre conscience

Les jeunes doivent réaliser une des activités suivantes ou une activité similaire :

- monter une exposition de détritrus en indiquant ce qui est recyclable, ce qui est réutilisable, ce qui n'est pas dégradable, ce qui est dangereux pour l'environnement, etc.

- concevoir un tableau ou une affiche illustrant au moins cinq comportements à adopter à la maison, au local ou au camp pour protéger l'environnement, et expliquer à l'unité pourquoi il faut privilégier ces comportements;
- concevoir un tableau ou une affiche illustrant cinq sources de pollution et expliquer à l'unité pourquoi il faut combattre la pollution;
- composer une chanson sur l'environnement et la montrer à l'unité;
- relever des empreintes d'animaux sauvages et en faire des moulages pour les présenter à l'unité (voir *Secrets de jungle*, activité n° 28);
- faire passer à l'unité le test «Êtes-vous un pollueur en camping?» (voir *Aventure Camping*, page 313);
- organiser un jeu sur l'environnement pour l'unité (voir *50 Activités en groupe sur l'environnement*, activités n°s 1 à 7 et 11 à 16);
- exécuter devant la meute une expérience scientifique du type *Petit Débrouillard* montrant un phénomène de transformation naturelle dans l'environnement ou un aspect de la chaîne alimentaire.

Être utile

Les jeunes doivent réaliser une des activités suivantes ou une activité similaire :

- nettoyer un terrain et faire le tri des détritiques pour récupérer les produits recyclables ou réutilisables;
- organiser pour la meute une activité d'arrachage d'herbe à poux dans les champs et terrains vagues;
- construire une installation ou fabriquer un objet utile avec des matériaux ou des objets usagés: mobile, crèche, théâtre de marionnettes, porte-outils, maquette de camp, etc.
- planter un arbre ou semer de l'herbe dans un endroit où il n'y a pas de couverture végétale (voir *Secrets de jungle*, activité n° 23);
- construire un appareil simple à énergie douce, comme un cerf-volant, un moulin-girouette, un ballon à air chaud ou un traîneau à voile, et l'utiliser (voir *50 Activités en groupe sur l'environnement*, activités n°s 46 à 48).

Le louveteau qui mérite le Brevet mondial de protection de la nature reçoit en même temps le gibier Nature et Environnement s'il ne l'a pas obtenu auparavant. L'exploratrice qui mérite le Brevet mondial de protection de la nature reçoit en même temps l'icône Nature et Environnement si elle ne l'a pas obtenue auparavant.

FORMATION MODULAIRE

Groupe d'âge 11-14 ans (Intrépides, Éclaireurs) Étape verte

Prendre conscience

Les jeunes doivent réaliser une des activités suivantes ou une activité similaire :

- visiter une usine d'épuration des eaux, une usine de recyclage, un incinérateur ou tout autre établissement voué à la conservation des ressources, et faire une présentation à l'unité;
- dresser une carte de la nature environnante, indiquant notamment les composantes géographiques (forêt, marais, lac, rivière, montagne...), les principales espèces vivantes et les sources de pollution (voir *50 Activités en groupe sur l'environnement*, activité n° 30);
- choisir une espèce végétale en péril et faire une présentation d'au moins 15 minutes sur cette espèce devant l'unité, à l'aide de documents visuels ou écrits, de dessins, d'affiches, etc.
- découvrir les causes locales de la pollution des eaux et de l'air, et faire une présentation à l'unité;
- découvrir des produits fabriqués à partir d'animaux en péril, et faire une présentation à l'unité.

Faire prendre conscience

Les jeunes doivent réaliser une des activités suivantes ou une activité similaire :

- écrire et présenter un sketch à l'unité sur la chaîne alimentaire en montrant comment la disparition ou la dégradation d'un des éléments peut affecter l'ensemble;
- monter une exposition sur l'environnement (dessins, messages, cartes, démonstrations) et la présenter au groupe scout ou à des scouts d'autres unités;
- concevoir un tableau ou une affiche de 10 comportements à adopter en camping pour protéger l'environnement et expliquer à l'unité pourquoi il faut privilégier ces comportements;
- montrer à l'unité comment fabriquer du compost;
- organiser un grand jeu sur l'environnement pour des plus jeunes (voir *50 Activités en groupe sur l'environnement*, activité n°s 20 à 27);
- organiser un rallye environnement à bicyclette pour l'unité (voir *50 Activités en groupe sur l'environnement*, activité n° 19);
- organiser pour l'unité une activité de découverte et de sensibilisation dans un sentier d'interprétation de la nature;

- organiser pour l'unité un atelier de bricolage avec des éléments de la nature et fabriquer quelques échantillons;
- dresser une liste d'organismes de protection de l'environnement, connaître la raison d'être de ces organismes et faire une présentation à l'unité;
- faire passer à des jeunes de l'école ou à des scouts d'autres unités le test «Êtes-vous un pollueur en camping?» (voir *Aventure Camping*, page 313).

Être utile

Les jeunes doivent réaliser une des activités suivantes ou une activité similaire :

- nettoyer une berge de lac ou de rivière, et faire le tri des détritiques pour récupérer les produits recyclables ou réutilisables;
- embellir un lieu servant au groupe scout ou à d'autres unités scoutistes à l'aide d'éléments de la nature;
- construire une installation de camp écologique: four polynésien, douche solaire, réchaud fait d'un vieux bidon de métal, incinérateur-maison, trou-égout, feuillées, etc. (voir *50 Activités en groupe sur l'environnement*, activité n° 50).

L'éclaireur ou l'éclaireuse qui mérite le Brevet mondial de protection de la nature reçoit en même temps le repère Nature s'il ne l'a pas obtenu auparavant. L'intrépide qui mérite le Brevet mondial de protection de la nature reçoit en même temps la rubrique Nature et Environnement si elle ne l'a pas obtenue auparavant.

Groupe d'âge 14-17 ans (Pionniers, Pionnières) Étape bleue

L'activité doit être effectuée par tous les pionniers et pionnières du poste. C'est donc une entreprise qui doit être conduite comme les autres, c'est-à-dire selon les étapes de la pédagogie du projet décrites dans le manuel *Cimes*. L'entreprise doit être utile à la communauté locale (non scoutiste).

Le district est invité à remettre le Brevet à chacun des pionniers et pionnières ayant participé à l'entreprise. L'évaluation et la procédure doivent être réduites à leur plus simple expression.

Suggestions d'entreprises

1. Organiser et animer un rallye nature pour un groupe de citoyens (voir *50 Activités en groupe sur l'environnement*, activité n° 17).
2. Aménager un sentier d'interprétation de la nature (voir *50 Activités en groupe sur l'environnement*, activité n° 38).

FORMATION MODULAIRE

3. Organiser une campagne de recyclage de jouets, incluant la réparation des jouets et leur redistribution à des jeunes défavorisés.
4. Organiser une campagne de plantation d'arbres en s'assurant qu'il y a un suivi.
5. Gérer la visite d'un lieu de plein air pour en faire découvrir et respecter l'environnement (visites guidées, centre d'interprétation, etc.)
6. Organiser une entreprise de dépollution (terrain, lac, cours d'eau...).
7. Publier et distribuer une brochure sur la protection des espèces animales et végétales menacées sur le plan local.
8. Construire un poste d'observation de la nature dans une base de plein air (voir *50 Activités en groupe sur l'environnement*, activité n° 33).
9. Effectuer une enquête sur les comportements du public en relation avec l'environnement (voir *50 Activités en groupe sur l'environnement*, activité n° 42).

7. Un engagement scout pour l'environnement

Au 17^e jamboree mondial, qui a eu lieu en Corée en 1991, les organisateurs du Village mondial de développement, un projet destiné à montrer le rôle du scoutisme dans le développement, proposaient aux visiteurs une Promesse scout à la Terre et une Loi scout axée sur l'environnement. Voici le texte de ces formules, qui peuvent servir à accentuer la prise de conscience chez les jeunes et faciliter l'éducation à l'environnement.

La Promesse scout à la Terre

Sur mon honneur, je promets de faire de mon mieux pour protéger et préserver la Création de Dieu et la nature.

La Loi scout sur l'environnement

- Le scout met son honneur à mériter la confiance des autres afin de préserver la terre pour les générations futures.
- Le scout respecte toute forme de vie et s'applique à préserver l'harmonie de notre environnement.
- Le devoir scout est de protéger l'environnement en évitant le gaspillage et en refusant les modes de vie qui lui portent préjudice.

- Le scout est l'ami de la faune et de la flore, quel que soit le pays où il se trouve.
- Le scout respecte l'environnement.
- Le scout est bon avec les animaux, il apprend à mieux connaître la nature et se sent concerné par sa protection.
- Le scout écoute les conseils de ceux et celles qui vivent en harmonie avec la nature.
- Le scout garde le sourire et reste calme même dans des conditions naturelles très difficiles.
- Le scout fait bon usage de son temps, de son argent et de tout ce qu'il possède, car le respect de soi-même conduit au respect de l'environnement.
- Le scout donne l'exemple d'un comportement sain envers l'environnement et montre pourquoi il est important de faire suivre les paroles de ses actes.

PÉDAGOGIE

Lire les passages consacrés à la protection de l'environnement dans les manuels *Aventure camping* et *Scoutisme d'hiver*.

Étudier le manuel *50 Activités en groupe sur l'environnement* et faire l'expérience de quelques activités avec des jeunes.

Faire passer le test de la page 20 *Êtes-vous un pollueur en camping?*

Rencontrer un spécialiste de l'environnement et discuter avec lui de possibilités d'activités pour des scouts.

Évaluer l'impact d'une activité scout en plein air sur l'environnement.

Évaluer ses propres habitudes de vie par rapport à l'environnement.

SOURCES ET RESSOURCES

ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA, *50 activités en groupe sur l'environnement*, Montréal, 1994.

ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA, *Aventure Camping*, Montréal, 1996; voir l'index pour les références à l'environnement.

ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA, *Brevet mondial de protection de la nature, Renseignements généraux et conditions d'attribution*, 1998.

ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA, *Scoutisme d'hiver*, 3^e édition, Montréal, 1997; voir l'index pour les références à l'environnement.

CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC, *Ensemble récupérons notre planète*, cahier pédagogique, 1990, 226 pages.

FÉDÉRATION DES SCOUTS CATHOLIQUES DE BELGIQUE, *Scoutisme et écologie, méthode d'évaluation de l'impact du camp scout sur l'environnement*, traduction de *Campegiare da scout* (Association des Scouts catholiques italiens), Bruxelles, 1990.

ORGANISATION MONDIALE DU MOUVEMENT SCOUT, *Scouting: action for the environment*, (en français: *Le scoutisme: agir pour l'environnement*), Bureau mondial du scoutisme, Genève, 1990.

ORGANISATION MONDIALE DU MOUVEMENT SCOUT, *Le Scoutisme et l'environnement*, Bureau mondial du scoutisme, Genève, 1992.

Évaluation formative du module SCOUTISME ET ENVIRONNEMENT

Connaissances

L'adulte en apprentissage connaît-il...

- la relation entre les objectifs du scoutisme et la préoccupation pour l'environnement ?
- l'évolution du scoutisme mondial et canadien en matière d'éducation à l'environnement ?
- les comportements compatibles avec la protection de l'environnement en camping ?
- les moyens pédagogiques les plus efficaces pour l'éducation des jeunes à l'environnement ?
- le Brevet mondial de protection de la nature ?

L'adulte en apprentissage est-il capable de mesurer l'impact des activités scouts sur l'environnement, particulièrement en camping ?

Exigences pratiques

Examiner un programme de camp du point de vue écologique.

Faire vivre à des jeunes trois activités du manuel *50 activités en groupe sur l'environnement*, parmi les catégories suivantes: jeux, grands jeux, activités de découverte et d'observation, services, activités de sensibilisation du public.

Proposer à une unité scoutie un engagement scout pour l'environnement.

L'adulte éducateur dans une branche des groupes d'âge 9-11, 11-14 ou 14-17 doit animer une démarche auprès des jeunes visant à leur faire obtenir le Brevet mondial de protection de la nature.